

DOSSIER AIDE D'URGENCE AU MAINTIEN DES SERVICES EN MILIEU RURAL DEMANDE DE SUBVENTION

**Article L. 2251-3 du CGCT
Relevant des aides minimis**

 Pour vous aider dans le montage de ce dossier ou pour toute question, merci de contacter :
Département du Rhône – Pôle Territoire et Projet - Direction Action Territoriale et Partenariat
Tél : 04 26 72 82 06 / Courriel : partenariat.territorial@rhone.fr

 Pour permettre l'instruction du dossier **toutes les rubriques** doivent être obligatoirement renseignées et toutes les pièces demandées **impérativement jointes**.

Seuls les dossiers complets seront examinés.

Cette demande de subvention **signée** et **accompagnée des pièces** demandées **est à retourner à la commune du siège de votre entreprise**

PRESENTATION DU DOSSIER

▮ Introduction

La pandémie du COVID 19 va générer une crise financière sans précédent dans de très nombreux domaines économiques. Le confinement a creusé chaque jour le déficit de trésorerie et la perte d'exploitation pour les petites entreprises et en particulier les commerces, les artisans et les structures médico-sociales de proximité en milieu rural.

▮ Le cadre juridique

Le conseil départemental lors de sa séance publique du 28 avril 2020 a délibéré (n°029-02) sur une aide d'urgence sur le fondement de sa compétence en matière de solidarité territoriale en milieu rural (loi NOTRe - article L. 2251-3 du CGCT) et en complément de la compétence économique de la Région et du bloc communal.

Cette subvention dépend des aides minimis du règlement (CE) n°1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

▮ Éligibilité du dossier

L'Aide Départementale d'urgence de Solidarité Rurale propose une aide au maintien des services en milieu rural **pour les entreprises se situant dans les communes de – de 3500 habitants avec moins de 5 salariés**, pour les filières suivantes (code APE de l'activité principale exercée) :

- médico-social ;
- commerce de proximité ;
- artisanat.

Ce dispositif ne concerne pas les entreprises du BTP, qui bénéficient pour leur part du soutien à l'investissement du Département auprès des projets structurants des communes. Sont exclues également les SCI.

▮ Montant de l'aide

Les entreprises éligibles et retenues dans le cadre de ce dispositif percevront une aide au fonctionnement d'un montant maximum :

- de 1 500 € pour une entreprise sans salarié ;
- de 3 000 € pour une entreprise de 5 salariés maximum.

▮ Calendrier de dépôt du dossier

Les entreprises éligibles à cette aide peuvent déposer leur dossier auprès de la commune **entre le 11 mai 2020 et le 4 septembre 2020.**

▮ Liste des pièces à joindre

(en plus du formulaire complété et signé)

- Le K bis pour définir le code activité (fermeture administrative)
- Compte de résultat des 4 derniers mois et comparatif par rapport à l'année 2019 (Sauf création)
- Un RIB
- Attestation de demande d'aide au titre des minimis

I – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Nom, Raison sociale	
Statut juridique <i>(SARL, EARL, ...)</i>	
N° SIRET N° SIREN	
Représentant légal <i>Nom, Prénom</i> <i>Fonction</i> <i>Téléphone</i> <i>Email</i>	
Contact technique <i>Nom, Prénom</i> <i>Fonction</i> <i>Téléphone</i> <i>Email</i>	
Adresse complète	
Secteur d'activité Nombre de clients et public visé Nombre de salarié Nombre d'apprentis	

PRÉSENTATION DES DIFFICULTÉS DE L'ENTREPRISE

RÉSUMÉ DES PERTES FINANCIÈRES EN COMPLÉMENT DES DOCUMENTS DEMANDÉS

DÉCLARATION OBLIGATOIRE DES AUTRES AIDES ET / OU EXONÉRATIONS DE CHARGES OBTENUES DANS LA CADRE DES DISPOSITIFS D'AIDES DU COVID-19

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE FERMETURE D'ACTIVITÉ ET D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e) [prénom et nom]
demeurant [adresse complète]

Je certifie que mon entreprise est partiellement ou totalement fermée sur la période de l'état d'urgence sanitaire

Je certifie être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment fiscale, sociale et environnementale.

Je certifie l'exactitude des renseignements inscrits dans ce dossier et m'engage à fournir tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet.

Je m'engage à informer le Département du Rhône de toute modification concernant mon projet, ma situation, ma raison sociale.

Je m'engage à accepter tout contrôle de la part du Département du Rhône ou de tout organisme de contrôle et à communiquer tous les éléments demandés.

Je suis informé(e) qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice d'autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) que le Département du Rhône peut être amené à communiquer sur mon projet.

En attestant sur l'honneur mes engagements ci-dessus

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [commune] le [date]

[Signature]

II – AVIS DE LA COMMUNE / DE L'EPCI

Nom de la collectivité.....

Représentée par

En qualité de :

Maire

Président

Autre (précisez).....

Canton d'implantation.....

Adresse :

Coordonnées personne en charge du dossier:

Nom ☎.....

☒.....

LE DESCRIPTIF DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE BLOC COMMUNAL (COMMUNE, EPCI)

Exonération de droits de terrasse et le montant :

Exonération de loyer, la durée et le montant :

Aide matérielle : De quelle nature :

Aide financière : montant :

Autres :

COMPLÉMENT DE LA COMMUNE / EPCI SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION

AVIS DE LA COMMUNE / EPCI SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION :

Date :

Signature du représentant légal:

CADRE RÉSERVÉ AUX SERVICES DU DÉPARTEMENT

Date réception du dossier :
Dossier complet le :

Remarque :